



Séminaire

*Quelle esthétique urbaine pour le Grand Paris ?*

Mardi 28 janvier 2020, 14h-18h

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=916>

## Temps de discussion 1

Consultez l'article en ligne

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=1115>

DOI

10.25580/IGP.2020.0005

### **Isabelle Gournay**

Quel rapport entre l'esthétique et le pittoresque, une notion très importante dans la culture anglo-saxonne notamment ? Dans la tradition française du classicisme, établissant un rapport direct avec le bâtiment plus qu'avec le site, il y a-t-il une place pour un débat sur le pittoresque, qui deviendra important après la guerre et notamment lors de la construction des nouvelles banlieues, de nouveaux villages ?

### **Arlette Auduc**

Oui, il y a place pour un débat, mais elle n'a pas été occupée. On emploie des termes qui ne sont jamais définis au préalable. Concernant la protection, qu'est-ce qu'un monument important pour l'histoire ou pour l'art ? Même si des gens comme Violet Le Duc ont travaillé sur ces questions, si on a réfléchi à ces questions au XIXème siècle, par la suite dans les services des administrations les débats sont d'une grande pauvreté, y compris à la commission des Monuments Historiques. Malgré la grande qualité des intervenants, architectes, historiens d'art, les débats n'ont plus lieu là dans la première moitié du XXème siècle, ni aujourd'hui non plus. Ils sont pris par l'urgence, ne sont pas assez nombreux, n'ont pas assez de moyens. Après la guerre, après 1905, on classe à tour de bras, sans prendre le temps de s'interroger sur ces bâtiments. La question du pittoresque n'est pas défini concernant les monuments. Par contre, concernant les sites il en va différemment, notamment dans la loi de 1906 sur la protection des monuments et des sites naturels où l'on trouve des réflexions sur le pittoresque des sites. Un site pittoresque est alors censé être porteur d'un certain nombre de valeurs de la France éternelle, une France pré-industrielle, porteuse de valeurs universelles face aux dangers de l'Allemagne. Le progrès industriel abîmerait le paysage, comme ces barrages hydroélectriques de montagne dont les paysans n'ont pas besoin. Donc des intellectuels, des élus, des peintres participent à cette réflexion sur le pittoresque des sites, des paysages « dignes d'être peints ».

### **Corine Jacquand**

Je travaille sur le plan Prost et je m'interroge sur la doctrine sous-jacente à ce projet, sur ces grandes perspectives notamment. Et on constate qu'il est sous-tendu par une doctrine très partagée, notamment concernant l'esthétique urbaine, élaborée dans des cercles d'intellectuels (plutôt que d'architectes) comme la fameuse Ligue Urbaine fondée en 1929 et à laquelle Giraudoux participe.

Cette ligue importante est à l'origine du « congrès du Paris nouveau » en 1930 qui s'appuie sur les principaux décideurs membres du CSAORP (Comité supérieur d'aménagement et d'organisation de la région parisienne – fondé en 1928). C'est beaucoup plus qu'un lobby. Elle traite du grand héritage oblitéré de la grande tradition classique, prolongé dans d'autres pays comme les États-Unis, et qu'il faudrait réactiver en France pour redéfinir la banlieue.

Dans l'entre-guerre, un personnage remarquable, Léandre Vaillat, intellectuel atypique, a tenu des chroniques dans divers quotidiens populaires et a écrit des ouvrages comme *Seine, Chef-lieu Paris* (1937), et des monographies sur des villes de banlieues vues dans l'histoire et à travers les questions tout à fait actuelles des PAE.

Par ailleurs, quand on regarde les plans Prost (qui lui-même était un grand muet), on a là une doctrine des grands paysages.

### **Arlette Auduc**

Je suis d'accord avec vous concernant la Ligue Urbaine et Rurale et son rôle, et l'on pourrait aussi mentionner le Touring Club de France qui développe des pensées sur le pittoresque associées à la question du développement du tourisme, au paysage. Il y a donc tout un foisonnement intellectuel, y compris avec des élus remarquables comme Jean-Louis Chasteney, des associations, etc, mais l'administration est quant à elle dans une grande pauvreté intellectuelle. Il existe donc véritablement une scission entre le haut et le bas qui mériterait d'être analysée.

### **Valérie Dufoix**

Pour les intellectuels en tout cas, l'influence américaine est très contestable. Même si le voyage aux États-Unis (et en U.R.S.S) était à la mode dans la formation des intellectuels, c'est aussi une grande période anti-américaine, et on trouve de nombreux ouvrages dénonçant la civilisation moderniste, la description de Chicago et des scènes de la vie future, comme un « cancer américain », etc. Les États-Unis représentent un futur de la France qui très souvent rejeté.

### **Loïc Vadelorge**

Je m'intéresse aux liens entre ces sphères intellectuelles, littéraires et architecturales, et celle des décideurs, et je voudrais ajouter que Pierre Sudreau, l'un des grands acteurs de l'aménagement du futur Grand Paris, nommé en 1955 commissaire à la Construction et à l'Urbanisme de la région parisienne, truffait ses discours de citations de Jean Giraudoux.

Concernant le Paris-Parallèle, dans la manière dont Paul Delouvrier explique l'élaboration du schéma directeur de 1965, on trouve un rejet explicite du Paris-Parallèle, et cela permet d'expliciter aussi, dans l'élaboration des villes nouvelles, la mise à l'écart de tout une génération d'architectes au profit d'une génération plus jeune.

### **Élise Guillerm**

Paris-Parallèle marque aussi la fin d'un épisode de la vie professionnelle de ces architectes signataires, précipitée par les événements de mai 68. Ils cessent de construire des grands ensembles après 1973, une perte de commande importante pour cette génération de modernes proches des artistes plasticiens, considérés comme démodés dès la fin des années 60. Une nouvelle génération d'architectes apparaît alors, qui construira d'autres types d'équipements, participera aux villes nouvelles, etc.

### **Loïc Vadelorge**

Il serait intéressant de voir si cette ancienne génération d'architectes n'avait pas encore des commandes dans la petite couronne.

### **Élise Guillerm**

Oui, ils ont encore quelques commandes dans cet espace, mais cette génération va aussi partir vers d'autres sites, comme le Moyen Orient où la modernité la plus radicale séduit et est un modèle qui s'exporte. Certaines municipalités vont continuer avec leurs architectes attirés mais globalement ils perdent les grands marchés sur lesquels ils avaient la main mise jusque-là.

### **Loup Calosci**

Quelle présence américaine dans le C.E.A ?

### **Élise Guillerm**

Frank Lloyd Wright en est membre d'honneur, à sa création en 1951. Le prisme américain est en effet très fort au sein du Cercle, et les États-unis constituent un modèle fort et fascinant, indéniable dans les années 50. Le voyage aux États-Unis, à l'initiative du Cercle mais aussi de promoteurs de l'aluminium, est un moment de découverte important et un grand nombre d'architectes comme Marcel Lods reviendront subjugués par ce voyage, la visite des monument majeurs du modernisme américain et le développement de son urbanisme. Cet influence sera par la suite moins évidente dans les années 70, lorsque le C.E.A sera sous la présidence de Jean Prouvé.

### **Philippe Gresset**

Comment expliquer que la France a les urbanistes les plus célèbres à l'époque, qui concourent dans le monde entier ( Rio de Janeiro, Salonique, Jean Claude Nicolas Forestier en Espagne ou au Maroc, etc) et que l'on ne fasse rien ?

### **Arlette Auduc**

Vous mettez le doigt sur cette division qui me semble essentielle au début du XXème siècle (et qui va s'accroître dans l'entre-deux guerre et est totalement opérante aujourd'hui) entre l'architecture du patrimoine, la protection et la conservation par État d'une architecture vue comme objet, et des architectes et urbanistes dont la formation est de grande qualité, active et moderne, que la ville de Paris sait utiliser d'ailleurs... L'activité conservatrice de l'État régalién et son rôle politique ne sont pas neutres. Ses agents sont élevés dans cette tradition conservatrice, un modèle de protection que le monde entier nous enviait à cette époque-là et qui va s'imposer à peu près partout en Europe. Nous sommes d'ailleurs le seul pays qui a une école, l'école de Chaillot, qui forme depuis la fin du XIXème siècle des architectes du patrimoine. On observe donc une dualité fondamentale entre la conservation et la création architecturale, et cette dichotomie nait au début du XXème siècle. À partir de 1910, une pensée se fige pour une architecture de conservation, de restauration. Excepté pour la ville de Paris, une sorte d'état dans l'état qui forme ces propres architectes pour s'occuper de son patrimoine.